



SUNDEP

Syndicat Unitaire National Démocratique des personnels de l'Enseignement et de la formation Privés

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : _____ Prénom _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse électronique : _____

Date de naissance : _____

Établissement(s) d'exercice : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Je suis (cochez ce qui vous concerne)

Pour tous

Enseignant sous contrat
 hors contrat

en Primaire
 Collège
 Lycée professionnel
 Lycée général
 Lycée technologique
 Lycée agricole
 CFA

dans l'enseignement supérieur

Formateur
 Personnel administratif
 Personnel de service
 Personnel d'éducation
 Documentaliste hors contrat
 Retraité(e)
 Chômeur

Je travaille à temps complet

Je travaille à temps partiel

Nombre d'heures hebdomadaires : _____

Indice : _____

Pour les enseignants sous contrat

Echelle de rémunération : (ex : Instituteur, PE, Certifié, agrégé, PLP, PEPS, MA2, AE...) _____

Echelon (de 1 à 11) : _____ depuis le : _____

Note pédagogique : _____ Note administrative : _____

Discipline(s) enseignée(s) : _____

Je bénéficie d'un contrat définitif

Je bénéficie d'un contrat provisoire

Je suis en délégation rectorale

Je suis suppléant(e)

Je suis fonctionnaire

Je désire recevoir un dossier sur : Les promotions Les rémunérations La retraite La prévoyance

Je demande à adhérer au SUNDEP - Académie de _____

Syndicat national

(montant de la cotisation annuelle d'après la grille établie au verso : _____ €

Je règle une cotisation pour _____ mois (Cochez dans le pavé ci-contre les mois cotisés) →

d'un montant de _____ € à l'ordre du **SUNDEP**

2019	01	02	03
	04	05	06
	07	08	09
	10	11	12

Ce bulletin est à renvoyer à la section académique dont vous dépendez (voir adresse sur le site) ou à la trésorière nationale : Marlène Gracia, 64 Allée Apollinaire, 93270 SEVRAN

Date :

Signature :

BARÈME DE COTISATIONS

Si vous êtes chômeur non indemnisé ou en congé non rémunéré votre cotisation annuelle est de 15 €.			
Si votre salaire net mensuel est	Cotisations trimestrielles	Cotisations semestrielles	Cotisations annuelles
inférieur à 500 €			15 €
ou environ de 600 €			24 €
de 700 €			35 €
de 800 €	10,00 €	20,00 €	40 €
de 900 €	11,25 €	22,50 €	45 €
de 1 000 €	13,75 €	27,50 €	55 €
de 1 100 €	16,50 €	33,00 €	66 €
de 1 200 €	18,00 €	36,00 €	72 €
de 1 300 €	19,50 €	39,00 €	78 €
de 1 400 €	22,75 €	45,50 €	91 €
de 1 500 €	26,25 €	52,50 €	105 €
de 1 600 €	28,00 €	56,00 €	112 €
de 1 700 €	29,75 €	59,50 €	119 €
de 1 800 €	31,50 €	63,00 €	126 €
de 1 900 €	33,25 €	66,50 €	133 €
de 2 000 €	37,50 €	75,00 €	150 €
de 2 100 €	42,00 €	84,00 €	168 €
de 2 200 €	44,00 €	88,00 €	176 €
de 2 300 €	46,00 €	92,00 €	184 €
de 2 400 €	51,00 €	102,00 €	204 €
de 2 500 €	56,25 €	112,50 €	225 €
de 2 600 €	58,50 €	117,00 €	234 €
de 2 700 €	60,75 €	121,50 €	243 €
de 2 800 €	63,00 €	126,00 €	252 €
de 2 900 €	65,25 €	130,50 €	261 €
de 3 000 €	67,50 €	135,00 €	270 €
Par tranche supplémentaire de 100 €	2,25 €	4,50 €	9 €

Remarque : 66 % de la cotisation est déductible, soit par réduction de l'impôt, soit par crédit d'impôt.
Ainsi, une cotisation de 100 € ne coûte que 34 €.